

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 07 DECEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf, le sept décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt huit septembre deux mille neuf, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves - Marie BONNISSANT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves-Marie BONNISSANT, Hubert DUBOST, Didier LE BEL, Grégory GRISEL, Christine CARNET, Marie-Line CRESTEY, Claude TOLMER, Christelle HELYE, Noëlle YVER, Michel NORAZ, Adrien DUMONCEL, Catherine JOLY a donné procuration à Hubert DUBOST,

Excusé : Claude WITTEMBERG,

Absent : Yves SIMON

Grégory GRISEL a été désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion de conseil.

INTERVENTION DE Mr DUCOURET

Mr le Maire accueille Mr DUCOURET, Lieutenant du centre de secours de Beaumont.

Mr DUCOURET est venu exposer aux membres du conseil municipal le fonctionnement d'un défibrillateur. Cet équipement pourrait être implanté au niveau de la salle des fêtes, lieu qui regroupe les principales manifestations de la commune, tant festives que sportives.

Des devis seront demandés pour porter ce projet au budget primitif 2010.

INTERVENTION DE DAVID DROCHON

David est venu faire un point sur les activités de « l'Espace jeunes » et développer les projets et activités en lien avec les objectifs pédagogiques de l'association VITAMIN'HAG, à savoir :

L'épanouissement des jeunes, leur engagement, leur responsabilisation et leur socialisation.

Au cours de l'année 2009, la fréquentation du centre de loisirs le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires a connu une légère baisse. Concernant « l'espace jeunes » le nombre d'adhérents reste stable, voire connaît une légère augmentation.

La commune sera sollicitée en début d'année 2010 pour l'attribution de la subvention de fonctionnement, celle-ci sera majorée par rapport aux années précédentes pour tenir compte d'une revalorisation de salaires des animateurs qui n'avait pas été faite depuis 10 ans.

Concernant l'équipement du local « jeunes » : le conseil municipal donne son accord pour l'achat de deux meubles de rangement.

**EVOLUTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**

Mr le Maire informe le conseil municipal des dernières informations connues tant au niveau de l'incidence possible sur le budget communal de la suppression de la taxe

professionnelle que sur la réforme territoriale. La réforme territoriale porte sur deux points :

- ☞ faire siéger au sein des départements et régions des conseillers territoriaux qui remplaceront en 2014 les conseillers généraux et régionaux, d'une part,
- ☞ et d'autre part, regrouper sous une même entité plusieurs communautés de communes.

Les territoires qui remplaceraient les cantons correspondraient aux contours des nouvelles communautés de communes, pour la Manche le nombre des territoires serait d'environ 25 contre 52 cantons actuellement.

Ces nouveaux découpages auront une incidence sur la représentativité des communes au sein de l'intercommunalité. Gréville par exemple ne pourrait compter qu'un délégué.

De nombreux débats auront lieu dans les mois à venir au sein de la CCH.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- ☞ **VOIRIE** : Didier LE BEL rend compte au conseil de la réunion de la commission qui a eu lieu le 27/11/2009 et remet à chaque membre du conseil la liste des différents petits travaux à réaliser par les agents de la commune.
- ☞ **FLEURISSEMENT** : La commission s'est réunie et a établi le projet de fleurissement pour le printemps prochain.
- ☞ **BATIMENTS** : Hubert DUBOST dresse la liste des travaux de bâtiments, retenue par la commission pour 2010 : notamment au niveau de la salle des fêtes, de l'atelier municipal, des logements du presbytère.
- ☞ **BIBLIOTHEQUE** : Grégory GRISEL rend compte de la réunion qui s'est déroulée le 25/11/2009 en présence des représentants de la BDP, des bénévoles et salariée de la bibliothèque. Cette réunion était une première approche pour une éventuelle évolution de la bibliothèque en médiathèque. Grégory remet à chaque membre du conseil un compte rendu détaillé de cette réunion. Il est envisagé de mettre un PC à disposition du public pour l'écoute de sites musicaux.
- ☞ **BULLETIN MUNICIPAL** : Une réunion est programmée lundi 14/12/2009 à 18 heures 30. Sortie du bulletin prévue en Janvier.

Au vu des listes de travaux à réaliser, Mr le Maire invite les adjoints à présenter lors de la prochaine séance de conseil des devis pour dégager des priorités et préparer le budget primitif 2010.

ETUDE DE DEVIS

- ☞ **DEPLACEMENT DE LAMPADAIRES ROUTE D'ECULLEVILLE**

Suite aux travaux réalisés actuellement Route d'Eculleville, il y a lieu de prévoir le déplacement de deux réverbères. Le montant du devis présenté par INEO s'élève à 1612.21€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis et autorise les virements de crédits suivants pour réaliser cette dépense :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSE

Article 61522 Entretien de bâtiments : - 1613€

Article 61523 Entretien voies et réseaux : + 1613€

☞ **COLUMBARIUM**

Mr le Maire informe le conseil de la nécessité de mettre les cases du columbarium aux nouvelles normes imposées par le législateur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le devis présenté par Pascal HOCHET d'un montant de 1802.37€ TTC.

La dépense sera portée à l'article 61522 Entretien de bâtiments

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Après presque deux ans d'exercice, Mr le Maire propose de faire le point sur la manière de fonctionner de l'équipe municipale dans le but d'apporter d'éventuelles améliorations. Chacun est invité à s'exprimer sur le sujet dans un but constructif pour une meilleure efficacité.

QUESTIONS DIVERSES

☞ **Taxes foncières Boulangerie**

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu de Thomas LEVAVASSEUR, locataire de la boulangerie, sollicitant l'exonération du paiement de la taxe foncière prévue dans son bail commercial pour des raisons économiques. Mr le Maire donne lecture également de la réponse qui lui a été faite : la commune avant de se prononcer sur le sujet souhaite prendre connaissance des bilans financiers de ses trois derniers exercices pour mesurer l'importance des difficultés rencontrées.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE MAIRE
YVES-MARIE BONNISSANT

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 12

Date de convocation : 02/12/2009

Date d'affichage 10/12/2009